

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Thierry Cerutti, Ana Roch, Francisco
Valentin, André Python, Patrick Dimier*

Date de dépôt : 28 février 2020

Proposition de motion

Mettons fin au scandale des citernes de Vernier !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la presse a récemment fait état d'un projet d'attentat terroriste visant à faire exploser les citernes de Vernier en avril-mai 2019, qui a été déjoué ;
- que des menaces sérieuses visent ces stockages pétroliers ;
- que la dangerosité des sites de stockages pétroliers de Vernier est une fois encore mise en évidence ;
- que le risque est permanent et inacceptable ;
- que le nombre d'habitants concernés va au-delà de 30 000 personnes ;
- que les capacités non utilisées des citernes ne sont pas négligeables ;
- que de nombreuses évaluations des risques et études de déplacement des citernes ont été conduites dès 2002 ;
- qu'une motion a été adoptée par le Grand Conseil le 16 mars 2012 demandant le déplacement des réserves stratégiques dans un autre lieu et d'éloigner les citernes sises à Vernier en face d'IKEA,

invite le Conseil d'Etat

- à retirer l'autorisation d'exploitation de ce site ;
- à prendre en compte les différents rapports de Urbaplan et Sofies 2009-2011 ;
- à faire un inventaire des cuves vides ;
- à regrouper les cuves sur un lieu unique ;

-
- à clarifier avec la Confédération la notion de « réserve » stratégique et son emplacement ;
 - à planifier dans les plus brefs délais le départ des citernes sises à Vernier en face d'IKEA.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'actualité, ces deux dernières semaines, a été riche et inquiétante au sujet des citernes et plus largement celles qui sont situées à Vernier en face d'IKEA.

La proximité immédiate des citernes de Vernier, avec des quartiers existants et de nouveaux habitats et des immeubles commerciaux, n'est plus acceptable.

Cela d'autant plus que la presse a fait état en février 2020 d'un projet d'attentat terroriste en avril-mai 2019 projeté contre ces citernes. Cela a mis en évidence les risques encourus par des milliers de victimes potentielles et les immenses dégâts qui se chiffraient en dizaines sinon en centaines de millions de francs.

Ces projets d'attentats, heureusement déjoués, soulignent l'impérieuse nécessité de supprimer ces risques en déménageant les réserves stratégiques imposées par la Confédération et en déplaçant les stockages pétroliers nécessaires au canton et à l'aéroport de Genève.

Cela donne une actualité renouvelée à la motion M 2043 qui a été adoptée en mars 2012 par le Grand Conseil et invitait le Conseil d'Etat à rationaliser l'aménagement des citernes et à en déplacer une partie hors des zones urbaines du canton. Vous trouverez sur le site du Grand Conseil ladite motion avec son exposé des motifs¹, elle est restée sans effet à ce jour.

Par conséquent, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à faire bon accueil à la présente motion.

¹ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02043.pdf>